

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

| | |
|--------------|---|
| Suchabfrage | 24.04.2024 |
| Thema | Keine Einschränkung |
| Schlagnote | Zwischenstaatliche Beziehungen, Alters- und Hinterlassenenversicherung (AHV) |
| Akteure | Indien, Tunesien |
| Prozesstypen | Keine Einschränkung |
| Datum | 01.01.1965 - 01.01.2023 |

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Barras, François
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Gerber, Jean-Frédéric
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Gerber, Jean-Frédéric; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Zwischenstaatliche Beziehungen, Alters- und Hinterlassenenversicherung (AHV), Indien, Tunesien, 1981 - 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

| | |
|-----------------------------------|----|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Aussenpolitik | 1 |
| Zwischenstaatliche Beziehungen | 1 |
| Bildung, Kultur und Medien | 13 |
| Bildung und Forschung | 13 |
| Berufsbildung | 13 |

Abkürzungsverzeichnis

| | |
|---------------|--|
| UVEK | Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation |
| UNO | Organisation der Vereinten Nationen |
| AHV | Alters- und Hinterlassenenversicherung |
| DBA | Doppelbesteuerungsabkommen |
| EFTA | Europäische Freihandelsassoziation |
| WTO | Welthandelsorganisation |
| SGK-SR | Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Ständerates |
| OSZE | Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa |
| PLO | Palästinensische Befreiungsorganisation |
| NGO | Nichtregierungsorganisation |
| SGK-NR | Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Nationalrates |
| SPK-NR | Staatspolitische Kommission des Nationalrats |
| EU | Europäische Union |
| IV | Invalidenversicherung |
| EVD | Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung |
| IAEO | Internationale Atomenergie-Organisation |
| DEZA | Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit |
| EDA | Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten |
| WBF | Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung |
| KSZE | Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa |
| UdSSR | Sowjetunion |

| | |
|----------------|---|
| DETEC | Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| AVS | Assurance-vieillesse et survivants |
| CDI | Convention de double imposition |
| AELE | Association européenne de libre-échange |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| CSSS-CE | Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats |
| OSCE | Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe |
| OLP | Organisation de libération de la Palestine |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| CSSS-CN | Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national |
| CIP-CN | Commission des institutions politiques du Conseil national |
| UE | Union européenne |
| AI | Assurance-invalidité |
| DFE | Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche |
| AIEA | Agence internationale de l'énergie atomique |
| DDC | Direction du développement et de la coopération |
| DFAE | Département fédéral des affaires étrangères |
| DEFR | Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche |
| CSCÉ | Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe |
| URSS | Union des Républiques Socialistes Soviétiques |

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.11.1981
JEAN-FRÉDÉRIC GERBER

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au chapitre des relations bilatérales, **la Suisse entretient un réseau de contacts aussi large que varié**. Toute une panoplie de chefs d'Etats, ministre des Affaires étrangères ou délégations gouvernementales, à titre officiel ou privé, ont séjourné dans notre pays. En particulier s'étaient les visites des premiers ministres péruvien et indien, du vice premier ministre égyptien, des chefs d'Etats du Venezuela et du Ghana, des ministres des Affaires étrangères tunisien, indonésien, belge, cyprite et portugais ainsi que les délégations gouvernementales du Nicaragua et de l'Iran.

Les visites officielles des présidents italien et autrichien ont été l'occasion de raffermir quelque peu les liens privilégiés qui nous unissent à ces deux pays. On savait les autorités italiennes particulièrement préoccupées par le sort de ses ressortissants travaillant en Suisse. Or il semblerait qu'au terme du voyage de S. Pertini, ce contentieux ait en grande partie été aplani. **Deux conventions ont même été ou sont en voie d'être ratifiées par le parlement**. La première porte sur une rétrocession des prestations de l'assurance-invalidité aux saisonniers (MCF 80.075) et, dans un tout autre domaine, le seconde vise à une rectification de frontières (MCF 81.060). Le voyage du chef d'Etat italien avait du reste été précédé de celui de son ministre des Affaires étrangères.

Quant à la visite du chef d'Etat autrichien, elle avait avant tout pour but de discuter du projet de ratification des accords consulaires (MCF 80.074) entre les deux pays, concernant six Etats dans lesquels soit la Suisse, soit l'Autriche n'ont pas de missions diplomatiques. Le parlement a en outre ratifié un traité avec ce pays portant sur la réciprocité dans le domaine de la responsabilité de l'Etat. Désormais, les ressortissants lésés d'un des pays seront traités de la même manière que leurs propres nationaux.

De son côté, **le ministre du DFAE, P. Aubert, s'est rendu d'abord en France afin d'y évoquer les conséquences pour le monde industriel et bancaire helvétique des mesures françaises de nationalisation**. Un certain nombre d'établissements français nationalisés ont en effet des filiales suisses. Le dossier controversé de la fuite des capitaux et de l'évasion fiscale qui, en 1980, avait provoqué un refroidissement dans nos liens avec ce pays voisin n'a guère été abordé. Dans une réponse à une question ordinaire du Conseil national A. Ogi (udc, BE) qui désirait savoir dans quelle mesure les actionnaires suisses seraient indemnisés, le Conseil fédéral P. Aubert a précisé que son homologue français avait donné toutes les garanties quant à une indemnisation prompte.

Le chef de la diplomatie suisse s'est envolé par la suite pour le Canada afin de s'y entretenir de l'importante question de l'embargo sur les livraisons d'uranium canadien aux centrales nucléaires suisses. La Suisse demeure le seul pays contre lequel cette mesure, décrétée en 1977, est toujours en vigueur. Notre pays refuse de signer un accord additionnel par lequel il s'engagerait à mieux contrôler ses exportations de matériel nucléaire. Au terme de ces pourparlers, aucune solution satisfaisante ne semble avoir été trouvée.

Malgré les récents événements qui ont quelque peu altéré nos relations avec certains pays de l'Est, des contacts fructueux restent possibles. La visite de l'ambassadeur E. Brunner en URSS tendrait à le prouver. Cette consultation s'inscrivait certes dans le contexte des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais elle marquait aussi la reprise du dialogue politique bilatéral. Depuis plus de trois ans en effet, plus aucun haut fonctionnaire du DFAE ne s'était rendu à Moscou et l'on se souvient que le voyage de P. Aubert, prévu en mars 1980, avait été annulé à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Cette démarche n'a pas empêché notre exécutif d'intervenir publiquement en faveur de la famille du Prix Nobel de la paix, A. Sakharov. Une pétition a même été remise à la Mission de l'URSS auprès des organisations internationales à Genève par une délégation comprenant entre autres les députés M. Bauer (pl, GE) et G. Duboule (prd, GE).

Par ailleurs, la Suisse a conclu **avec la Hongrie un accord fiscal** (MCF 81.054), visant à éviter que des sociétés dites mixtes, financées à la fois par l'industrie hongroise et par des firmes suisses, soient imposées deux fois. Il s'agit de la première convention du genre jamais signée par notre pays avec un Etat communiste. Plusieurs conventions de ce type conclues avec la Nouvelle-Zélande (MCF 80.076), l'Irlande (MCF 81.028) et la

Grande-Bretagne (MCF 81.042) ont été modifiées.

Au lendemain du coup de force des militaires en Pologne, l'attention s'est évidemment portée vers ce pays. Le Conseil fédéral a été l'un des premiers gouvernements à condamner officiellement les mesures répressives ordonnées par l'armée. Dans un communiqué publié en décembre, il a souhaité la levée de l'état d'exception ainsi que le complet rétablissement des libertés fondamentales. D'aucuns se sont demandés si cette prise de position n'était pas susceptible de créer un précédent dangereux dans la mesure où il est extrêmement rare que nos autorités s'immiscent dans les affaires intérieures d'un pays. Cela d'autant plus qu'elles avaient réagi mollement lors du coup d'Etat militaire en Turquie ou de l'arrivée de la junte au pouvoir au Salvador.

Dans la plupart des grandes villes suisses, des manifestants se sont réunis à l'appel des syndicats et des partis de gauche pour dénoncer l'état de siège en Pologne et pour exprimer leur solidarité avec les syndicalistes polonais. Une manifestation nationale de soutien a même été organisée à Berne, manifestation qui a rassemblé plus de 10'000 personnes. Varsovie a publiquement critiqué l'attitude du Conseil fédéral dans cette affaire et condamné le fait que les autorités helvétiques aient toléré la réunion de leaders de «Solidarnosc» dans divers villes. Ce durcissement d'attitude ne devrait pas affecter notre aide alimentaire à ce pays. Le gouvernement fédéral a en effet accepté sous forme de postulat une motion (Mo. 80.931) du conseil national Günter (adi, BE) le chargeant de renforcer les mesures prises jusqu'à présent.

A l'occasion de la rencontre à Berne entre P. Aubert et le responsable des Affaires étrangères au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), **le chef du DFAE s'est déclaré prêt à offrir ses bons offices pour un règlement équitable du conflit au Proche-Orient.** En outre, il a tenu à préciser à nouveau la position du Conseil fédéral. Un tel règlement ne saurait être envisagé sans y associer toutes les parties concernées. Il faudra donc d'une part reconnaître le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité dans des frontières internationalement reconnues et d'autre part prendre en considération les aspirations légitimes du peuple palestinien à se déterminer sur son propre avenir. L'OLP représente à cet égard incontestablement la principale organisation palestinienne. Voir sur ce sujet la question ordinaire (Q 80.833) du Conseil national G. Baechtold (ps, VD).

Cette entrevue a suscité un certain nombre de réactions. Le PRD et les milieux pro-Israéliens l'ont nettement désapprouvée. Ils ont estimé qu'en recevant un tel représentant, le gouvernement ne faisait que cautionner une organisation terroriste et remettait de surcroît en question la pratique qui consiste à ne reconnaître que des Etats légalement créés. Pour sa part, l'ambassade d'Israël en Suisse a recouru à un procédé guère en usage dans notre pays. Elle a distribué à la presse un dossier sur les déclarations récentes de ce responsable politique et de membres de l'OLP. Il est effectivement exceptionnel qu'une mission d'un pays étranger s'en prenne à la politique des autorités helvétiques. Cette visite pourrait cependant avoir des répercussions plus importantes qu'il n'y paraît. Elle montre en effet à la communauté internationale que la Suisse, tout comme la plupart des Etats européens, admet que la participation des Palestiniens à la recherche d'une solution au problème du Proche-Orient est primordiale et qu'à ce titre, l'OLP a un rôle essentiel à jouer.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.10.1991
ANDRÉ MACH

Le chef du DFAE a effectué une visite officielle en Inde où il a rencontré le premier ministre Narasimha Rao, ainsi que le ministre des affaires étrangères et celui des finances. Les discussions ont surtout porté sur des questions économiques et sur un accord de double-imposition.²

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 21.09.1994
LIONEL EPERON

Les Chambres fédérales ont approuvé les **conventions de double imposition** avec la Roumanie (93.092), le Mexique (93.087), l'Inde (94.087) et la Tunisie (94.043), ainsi que celle en matière d'**impôts sur les successions** avec la Grande-Bretagne (94.023). Elles ont également adopté la modification des conventions de double imposition avec l'Autriche (94.014) et la Grande-Bretagne (94.016).³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 05.04.1997
LIONEL EPERON

Accompagné d'une délégation mixte comprenant plusieurs représentants des milieux économiques helvétiques, **le chef du DFEP, Jean-Pascal Delamuraz, a effectué un périple en Asie** durant lequel il s'est rendu aux Philippines. A l'occasion de cette première halte, un accord bilatéral de protection des investissements a été signé par le chef de l'économie publique suisse et par le président philippin Fidel Ramos. La délégation suisse s'est ensuite déplacée au siège de la Banque asiatique de développement (BAD) avant de s'envoler pour l'Inde où le chef du DFEP a eu le loisir de s'entretenir avec le président Shankar Dayal Sharma ainsi qu'avec les ministres indiens de l'industrie et du commerce. Cette visite a été couronnée par la signature de deux accords, l'un sur la double imposition des sociétés et l'autre sur la protection des investissements.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 20.11.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le Président de la Confédération Flavio Cotti s'est rendu en **Inde** pour tenter de redonner un coup de fouet aux relations économiques entre les deux pays. La Suisse est en effet redescendue au neuvième rang des investisseurs en Inde, alors qu'elle occupait précédemment la cinquième position.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2000
FRANÇOIS BARRAS

En début d'année, **Pascal Couchepin** a lancé une petite polémique à l'encontre de son collègue des Affaires étrangères. Alors que ce dernier s'apprêtait à se rendre en Egypte, au Liban et en Syrie en compagnie d'un grand nombre de patrons suisses, le chef du Département de l'Economie a regretté par voie de presse que la politique étrangère helvétique se mêle de l'économie. Il a insisté sur la séparation des attributions au sein du Conseil fédéral, créant un court débat par journaux interposés. Celui-ci a officiellement débouché sur une concertation commune entre les deux Départements qui devrait contribuer à une meilleure collaboration. Au chapitre de ses voyages individuels, Pascal Couchepin s'est rendu en **Inde** durant quatre jours. Au terme de son séjour, il a souhaité que ce pays devienne un acteur économique significatif pour la Suisse et a rangé l'Inde au rang des Etats prioritaires pour la politique étrangère helvétique. Le ministre de l'Economie a ensuite traversé le cône sud de **l'Amérique latine**, en compagnie d'une délégation d'entrepreneurs suisses. Au Chili et au Mexique, il a abordé les questions concernant un futur traité de libre-échange entre l'AELE et ces pays.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 03.10.2000
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié **six messages** concernant respectivement des conventions en vue d'éviter la double imposition de certains pays. Etaient concernés: la Mongolie, l'Albanie, le Kazakhstan, la Macédoine, l'Inde et l'Autriche. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats a eu l'occasion de ratifier à l'unanimité les textes portants sur les quatre premiers pays. Quelques mois plus tard, le Conseil national a approuvé lui aussi en chœur les conventions avec la Mongolie, l'Albanie et le Kazakhstan.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2002
ROMAIN CLIVAZ

Joseph Deiss s'est rendu au Kosovo pour une visite de travail. Il y a notamment rencontré le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Michael Steiner, Chef de la Mission des Nations Unies. Outre son voyage d'avril (voir infra) en Asie centrale, il a également visité l'Asie du Sud et a été reçu au Bhoutan, au Pakistan, et en Inde. Ces deux derniers pays sont des pays prioritaires de la DDC, mais la coopération a été limitée ces dernières années à la suite de la reprise des essais nucléaires. Un bref passage de 8 heures à Kaboul lui a donné l'occasion de se rendre compte personnellement de la situation. Le ministre des affaires étrangères s'est également rendu au Japon, principal partenaire économique de la Suisse en Asie. En déplacement en Fédération de Russie il a rencontré son homologue russe et s'est entretenu sur la poursuite de la coopération humanitaire, technique et financière. La visite officielle de travail en Iran a permis de rencontrer le président Khatami, d'écouter son avis sur la situation dans la région et de signer une convention de double imposition avec la République islamique. Lors d'une courte visite chez le voisin du Liechtenstein, Joseph Deiss a abordé les implications des négociations bilatérales en cours sur les places financières respectives.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

Durant son **année présidentielle, Pascal Couchepin a multiplié les voyages à l'étranger**. Il s'est tout d'abord rendu en Grèce, pays assumant la présidence de l'Union européenne au premier semestre de l'année sous revue. La conclusion du deuxième cycle de négociations bilatérales a été au centre des entretiens avec les dirigeants grecs. Lors de sa visite à Rome (juillet) le radical valaisan a non seulement été reçu en audience privée par le pape Jean-Paul II, il s'est également entretenu avec le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi. L'état d'avancement des négociations bilatérales a été au centre des discussions avec le chef de l'Etat assurant la présidence de l'UE au deuxième semestre 2003. Le président de la Confédération s'est également rendu à deux reprises à Paris en début d'année (février et mars). A l'occasion de sa première visite, il a rencontré le ministre de l'Education, et a exprimé la volonté de la Suisse d'être mieux intégrée au système européen de recherche et de formation. Ce premier séjour (février) s'est inscrit dans le cadre des célébrations du bicentenaire de l'Acte de médiation. Lors de ses entretiens avec le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ils ont notamment évoqué l'organisation du sommet du G8 à Evian, à proximité de la frontière suisse. C'est lors d'une deuxième visite que le Président de la Confédération s'est entretenu avec celui de la République française, principalement concernant la situation en Irak et le sommet du G8. Avant son premier voyage à Paris, Pascal Couchepin s'est rendu à Madrid (février). Il a été reçu par le roi Juan Carlos, et son épouse la reine Sofia. Il s'est ensuite entretenu avec le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar. Au début du mois d'avril, c'est à Berlin que Pascal Couchepin a rencontré le chancelier allemand Gerhard Schröder et le président de la République Johannes Rau. A la mi-avril, il s'est rendu à Athènes pour assister à la Conférence européenne et y représenter la Suisse. Cette conférence réunit les Chefs d'Etats et de Gouvernement de quarante pays européens. Au lendemain de la cérémonie marquant l'entrée de dix nouveaux membres dans l'UE, la discussion a porté sur les conséquences de cet élargissement sur les autres pays d'Europe. Après avoir remis une centaine d'horloges aux autorités de Saint-Pétersbourg, comme cadeau officiel pour le tricentenaire de la ville, le Président de la Confédération a rencontré le président russe Vladimir Poutine. Cette rencontre, qui s'est tenue en juillet, leur a permis d'aborder la question de l'accident aérien d'Überlingen. Lors de son voyage au Portugal (début septembre) Pascal Couchepin a rencontré le président portugais Jorge Sampaio et le premier ministre José Manuel Durao Barroso. Il s'est également rendu en Irlande (octobre), pays assurant la présidence de l'UE durant le premier semestre 2004. Lors de son séjour en Bulgarie (fin octobre), il a signé un accord prévoyant la suppression de l'obligation réciproque de détention d'un visa. C'est en fin d'année présidentielle que le président s'est rendu à deux reprises en Asie (novembre). Lors de son séjour en Inde, outre les habituels échanges avec les autorités politiques, la coopération scientifique et technologique ont été au centre des discussions. Des accords ont été signés dans ces domaines. Accompagné d'une délégation économique, Pascal Couchepin a choisi la Chine comme dernière destination de son année présidentielle. Outre l'accès au très prometteur marché chinois, le conseiller fédéral souhaitait la réinscription de la Suisse sur la liste chinoise des destinations touristiques officielles. Cette décision, attendue depuis 1999, a été annoncée à l'occasion de la rencontre avec le président chinois Hu Jintao. Elle devait être formalisée au début de l'année 2004. Un tel accord devrait faciliter l'obtention de documents de voyage pour les touristes chinois. Une déclaration d'intention dans le domaine scientifique, concernant principalement la collaboration entre Hautes Ecoles, a également été signée. En tant que ministre de la culture, Pascal Couchepin a également représenté la Suisse lors de l'ouverture de la Biennale de Venise.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Au mois d'octobre, le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger**, le chef du DETEC, a rencontré ses homologues allemand, autrichien et liechtensteinois à Vaduz, afin de s'entretenir sur des questions environnementales. Le conseiller fédéral s'est également rendu au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Tunis en novembre. Son discours, critique envers la situation des droits de l'homme en Tunisie, a été censuré, à l'instar de celui de Samuel Schmid.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 26.05.2005
ELIE BURGOS

En visite officielle en Suisse, le **Président de la République de l'Inde, Abdul Kalam**, a été reçu par le Conseil fédéral in corpore. Il a notamment visité les écoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich, et a confirmé l'intérêt politique d'un partenariat scientifique entre l'Inde et la Suisse.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Joseph Deiss** a rencontré le ministre du commerce et de l'industrie Kamal Nath, et celui des finances Palaniappan Chidambaram, lors d'une visite de cinq jours en Inde au mois de janvier. Il était accompagné, lors de ce voyage, par une douzaine de représentants de l'économie. Le chef du DFE a rencontré son homologue polonais Piotr Wozniak à Varsovie, lors d'une visite en Pologne au début du mois de mars. L'engagement de la Suisse en faveur de la Pologne dans le cadre de la contribution suisse à la cohésion à l'UE a été au centre des discussions. En avril, Joseph Deiss s'est rendu en Arabie Saoudite, où il a signé un accord sur la protection des investissements dans les deux pays. Il s'est ensuite envolé pour le Koweït, où il a successivement été reçu par l'émir, le prince héritier et le premier ministre. Lors d'une visite de travail en Autriche au début du mois de mai, le conseiller fédéral s'est entretenu avec le ministre autrichien de l'économie et du travail, Martin Bartenstein, ainsi qu'avec celui de l'agriculture, des forêts et de l'environnement, Josef Pröll. Les discussions ont notamment porté sur les rapports économiques entre la Suisse et l'Autriche, leur politique de croissance et leur coopération dans la lutte contre la grippe aviaire.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Suite à son élection au mois de juin, la conseillère fédérale **Doris Leuthard** a effectué une première visite à l'étranger au mois de septembre. Elle s'est rendue à Paris, où elle a rencontré la ministre française de l'agriculture et de la pêche, Christine Bussereau, ainsi que Christine Lagarde, la ministre déléguée au commerce extérieur. Les discussions ont porté en grande partie sur la question de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'UE. Elle s'est ensuite rendue à Vaduz, au Liechtenstein, où elle a rencontré plusieurs ministres de la Principauté. Lors d'une visite à Berlin au mois d'octobre, la nouvelle cheffe du DFE a rencontré son homologue allemand Michael Glos. Les parties se sont notamment engagées en faveur de la poursuite du round de négociations de Doha sur la libéralisation du commerce mondial, dans le cadre de l'OMC. En décembre, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue en Inde, où elle a rencontré son homologue indien Kamal Nath. Elle a ensuite rencontré Susan Schwab, la représentante de l'administration Bush aux affaires commerciales, lors d'une visite de deux jours à Washington.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 16.11.2006
ELIE BURGOS

A la mi-novembre, le **ministre indien de la science et de la technologie, Kapil Sibal**, a effectué une visite de quatre jours en Suisse. Il a été reçu par le conseiller fédéral Pascal Couchepin. Les deux hommes se sont notamment rendus dans les deux écoles polytechniques fédérales, afin d'y visiter des laboratoires de recherche.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

Présidente de la Confédération durant l'année sous revue, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Elle s'est tout d'abord rendue au mois de février en Asie, et plus précisément au Cambodge et en Indonésie. L'aide humanitaire et le renforcement de la paix ont été au menu des discussions. Dans le premier pays, elle a été reçue par le nouveau roi Norodom Sihamoni. En Indonésie, elle a rencontré le président Susilo Bambang Yudhoyono. Au mois de mars, la conseillère fédérale s'est rendue en Italie, où elle a rencontré le chef du gouvernement Romano Prodi. La question de la fiscalité entre la Suisse et l'UE a été au centre des discussions. En visite en Estonie au mois d'avril, elle a rencontré son homologue Urmas Paet ainsi que le premier ministre Andrus Ansip, avec qui elle s'est entretenue des relations Suisse-UE. Au cours du même déplacement, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite en Pologne, où elle a abordé la question des projets de cohésion que financera la Suisse, puis en Lettonie où elle a notamment rencontré la présidente Vaira Vike-Freiberga. En visite officielle au Portugal au mois de mai, la présidente de la Confédération a rencontré le président Anibal Cavaco Silva et le premier ministre Jose Socrates, avec lesquels elle s'est entretenue des relations bilatérales entre la Suisse et le Portugal et de questions de politique européenne. Au mois de juin, Micheline Calmy-Rey a effectué une visite de deux jours en Espagne. Elle y a notamment rencontré le roi Juan Carlos, ainsi que son homologue Miguel Angel

Moratinos. Elle s'est ensuite rendue en Afrique au mois de juillet, pour une tournée de plus d'une semaine, lors de laquelle elle a visité pas moins de sept pays (Bénin, Ghana, Sénégal, Tchad, République démocratique du Congo, Burundi et Rwanda). Au mois de septembre, la présidente de la Confédération a participé aux travaux de la 62^{ème} Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies à New York. Lors d'une visite de deux jours à Bruxelles, Micheline Calmy-Rey a été reçue par le président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso. Lors d'une visite en Inde au mois de novembre, la cheffe du DFAE et le premier ministre indien ont décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de négocier un mémoire d'entente destiné à structurer les relations bilatérales entre les deux pays. Elle a ensuite rencontré le président russe Vladimir Poutine et le premier ministre Sergueï Lavrov, avec qui elle a signé un mémoire d'entente visant à approfondir les relations bilatérales entre la Suisse et la Russie. La présidente de la Confédération a rencontré le président de la République française Nicolas Sarkozy en novembre à Paris. Les discussions ont porté, entre autres, sur la politique européenne. En décembre, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendu à Paris, afin de représenter la Suisse à la Conférence internationale des donateurs pour le Territoire palestinien.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue au Brésil en début d'année, où elle a signé un protocole d'entente entre les deux pays avec le ministre brésilien des affaires étrangères, qui permettra de faire baisser les droits de douane appliqués aux produits suisses. Elle a ensuite effectué une visite de travail deux jours à Vienne. Elle y a rencontré le ministre de la santé, de la famille et de la jeunesse, avec qui elle a discuté de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Afrique du Sud et en Tanzanie en compagnie d'une délégation de représentants d'économiesuisse. L'amélioration des conditions-cadres pour les entreprises suisses et les phénomènes de double imposition ont été au centre des discussions. Au mois de juin, la cheffe du DFE a participé à la réunion ministérielle ordinaire de l'AELE à Vaduz, lors de laquelle des discussions ont été menées sur la politique de l'AELE en matière d'accords de libre-échange avec des pays non-membres de l'UE. Suite à un voyage en Chine au mois de juillet, lors duquel Doris Leuthard a tenté d'inciter les entreprises chinoises à investir en Suisse, la conseillère fédérale s'est rendue en Inde, où elle a signé un protocole d'entente avec son homologue indien en matière de protection de la propriété intellectuelle. L'accord en question prévoit la création d'un groupe chargé de plancher sur les questions liées à la prévention de la production, de la distribution et de la vente de produits contrefaits. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue à Oman et dans les Emirats arabes unis dans le cadre d'une mission économique. Elle a notamment signé un accord relatif à l'exonération fiscale des entreprises de navigation aérienne avec les autorités du Sultanat d'Oman. A la mi-novembre, Doris Leuthard s'est rendue à Bruxelles pour participer à la réunion annuelle du « Joint ECOFIN » réunissant les ministres de l'économie et des finances de l'UE et de l'AELE. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Italie, dans le cadre d'une visite de travail auprès de son homologue, le ministre italien du développement économique Pier Luigi Bersani. En décembre, la cheffe du DFE, a participé à une réunion informelle de ministres du commerce et de l'économie à Bali, sur l'invitation de la ministre indonésienne du commerce.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** a conduit une mission économique de plusieurs jours au Mexique au mois de février, afin d'intensifier les relations commerciales entre les deux pays. Elle s'est ensuite rendue au Japon, où elle a signé, avec le ministre japonais des affaires étrangères un accord bilatéral de libre-échange et de partenariat économique entre les deux pays. En visite en Inde au mois d'avril, la cheffe du DFE a rencontré son homologue Kamal Nath. Les deux ministres ont déclaré qu'un accord de libre-échange entre les deux pays devrait être conclu dans l'année. Inaugurant le tout premier vol direct de SWISS à destination de Shanghai, Doris Leuthard a effectué une visite de cinq jours en Chine en mai. Ce déplacement avait pour objectif de rencontrer Chen Deming, le nouveau ministre chinois du commerce et de poursuivre le dialogue bilatéral en matière de libre-échange. La conseillère fédérale s'est rendue en Russie au mois de juillet. Elle a signé un plan d'action pour renforcer la coopération économique entre les deux pays avec son homologue russe. Afin d'entretenir les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, la cheffe du DFE a rencontré trois commissaires européens à Bruxelles. En fin d'année, Doris Leuthard a effectué une visite en Turquie. Elle était accompagnée de représentants des principaux secteurs exportateurs suisses vers la Turquie.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger** a prononcé une allocution au Sommet sur le développement durable de New Dehli début février. Il y a notamment rencontré le Prix Nobel de la Paix Rajendra K. Pachauri. Il s'est ensuite rendu à Washington pour participer à la conférence internationale sur les énergies renouvelables au mois de mars. Il a mené plusieurs entretiens bilatéraux sur la politique climatique. Le conseiller fédéral s'est rendu à Ljubljana (Slovénie) début avril, afin de prendre part à une rencontre informelle des ministres de l'environnement de l'UE. Après avoir ouvert les assises sur le climat du gouvernement autrichien, le conseiller fédéral a participé au 11ème Forum international de l'énergie, réunissant les ministres de l'énergie du monde entier à Rome fin avril. Il a mené une série d'entretiens bilatéraux à cette occasion. Le chef du DETEC a ensuite participé à la Conférence des Parties à la convention des Nations Unies sur la diversité biologique à Bonn et au Forum mondial des transports à Leipzig (Allemagne) au mois de mai. En visite à Rome auprès de son homologue italien au mois d'octobre, le conseiller fédéral a signé un accord sur la construction du MEVA, le RER transfrontalier Mendrisio-Varese.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de janvier, **Micheline Calmy-Rey** est allée en Slovénie, en Géorgie et en Russie lors d'un voyage de trois jours. La rencontre de Ljubljana s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales ordinaires avec la Slovénie. A Tiflis (Géorgie), la cheffe du DFAE a fait un discours auprès de représentants du gouvernement, de l'opposition et d'organisations non gouvernementales à propos des droits humains, de l'Etat de droit et des structures démocratiques. Elle l'a fait en tant que présidente du Conseil de l'Europe. Elle a ensuite rencontré le ministre russe des affaires étrangères, Sergei Lavrov à Moscou. Les discussions se sont concentrées sur la normalisation des relations entre la Géorgie et la Russie ainsi que sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme. En février, elle a évoqué la restitution des fonds Duvalier avec le président René Préal en Haïti. Elle s'est ensuite rendue au Sud-Kivu en République démocratique du Congo, puis en Tanzanie, dans le cadre d'une rencontre avec la DDC qui finance des projets dans la région. En mars, elle a discuté de la question libyenne et surtout de la procédure empêchant certains ressortissants libyens d'obtenir un visa Schengen avec la cheffe de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, à Bruxelles. Au mois d'avril, elle a présenté les contours de la conférence d'Interlaken au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. La conférence a traité de la question des réformes à entreprendre au sein du conseil. En mai, elle est allée à New York dans le cadre de la conférence des Nations Unies sur la révision du traité de non prolifération nucléaire. Micheline Calmy-Rey a critiqué le fait qu'après deux décennies post guerre froide, le recours à l'arme nucléaire demeure au sein des doctrines militaires des Etats. En juin, elle s'est rendue en Chine dans le cadre de l'exposition universelle de Shanghai. Elle a visité le pavillon suisse avant de se rendre à Pékin pour rencontrer le vice-premier ministre chinois, Li Keqiang et le ministre des affaires étrangères, Yang Jiechi. Au mois d'août, elle a rencontré le ministre indien des affaires étrangères et celui des finances, de l'environnement et de la science à New Dehli. En septembre, elle est allée à New York pour le sommet des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire lors duquel elle a affirmé que la communauté internationale s'est trop focalisée sur les symptômes de la pauvreté plutôt que sur ses causes. Au mois de novembre, elle s'est rendue à Bruxelles à l'occasion du 50ème anniversaire de la mission suisse. Elle a souhaité une « helvétisation » du continent européen en ce qui concerne la démocratie directe tout en admettant que la Confédération doit mieux harmoniser sa démocratie directe avec ses obligations internationales.¹⁹

BUNDESRATSGESCHÄFTDATUM: 03.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a présenté son message relatif à l'approbation d'un protocole modifiant la **CDI** avec l'Inde.²⁰

BUNDESRATSGESCHÄFTDATUM: 31.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le parlement a approuvé la **Convention de sécurité sociale** entre la Confédération et l'Inde.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im Januar traf Bundespräsidentin **Micheline Calmy-Rey** bei einem Besuch in Berlin Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Zentrum der Gespräche stand die Schweizer Haltung zum Steuerstreit mit der EU und zum bilateralen Weg. Ebenfalls traf sich Calmy-Rey mit Bundespräsident Christian Wulff, mit dem deutschen Aussenminister Guido Westerwelle sowie mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle. Anfang Februar folgte die Aussenministerin der Einladung Ungarns und traf in Budapest den ungarischen Staatspräsidenten Pál Schmitt sowie den Aussenminister János Martonyi. Da Ungarn damals die EU präsidierte, standen die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU im Zentrum des Besuchs. Der Bilateralismus mit der EU war ebenfalls ein zentraler Bestandteil der Gespräche, welche Bundespräsidentin Calmy-Rey im Februar in Brüssel mit dem Präsidenten des Europäischen Rates, Herman Van Rompuy, mit EU-Kommissionspräsident José Manuel Barroso sowie mit dem Präsidenten des Europäischen Parlaments Jerzy Buzek führte. Im selben Monat stattete die Bundesrätin dem spanischen König Juan Carlos I. einen offiziellen Besuch ab. Das Treffen diente unter anderem der Vorbereitung des königlichen Besuchs in der Schweiz im Mai. Im März stattete die Bundespräsidentin Aserbaidschan einen offiziellen Besuch ab. Anfang April weilte sie zur Eröffnung der Schweizer Botschaft in Eriwan, der Hauptstadt Armeniens. Mitte desselben Monats traf die Bundespräsidentin in Wien den österreichischen Bundespräsidenten Heinz Fischer sowie Bundeskanzler Werner Faymann. Sie nutzte zudem die Gelegenheit für einen Besuch beim Direktor der Internationalen Atomenergiebehörde (IAEA). Ende Mai besuchte die Aussenministerin in Tiflis die politische Führung Georgiens. Anfang Juni wurde sie vom italienischen Premierminister Silvio Berlusconi in Rom empfangen, mit welchem sie vor allem über Steuerfragen diskutierte. Dabei drückte sie ihr Missfallen über die italienische Haltung im Steuerstreit aus. Italien hatte die Schweiz aufgrund ihres Steuerregimes auf eine schwarze Liste gesetzt und übte insbesondere auf den Tessiner Finanzplatz Druck aus. Mitte des Monats stattete die Bundesrätin Polen einen offiziellen Besuch ab, welches Anfang Juni von Ungarn die EU-Ratspräsidentschaft übernommen hatte. Dementsprechend stand wiederum das Verhältnis Schweiz-EU im Zentrum des Gesprächs. Ende Juni besuchte Micheline Calmy-Rey aufgrund des 100-jährigen Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen Rumänien und der Schweiz Bukarest. Zusammen mit Bundesrat Schneider-Ammann traf die Bundespräsidentin Mitte Juli den russischen Präsidenten Dimitri Medwedew zwecks Einweihung einer Zement-Fabrik von Holcim im russischen Kolomna. Dabei wurden diverse bilaterale und multilaterale Fragen diskutiert. Anfang August bereiste die EDA-Chefin Kenia und besuchte dabei ein UNHCR-Flüchtlingslager, welches mehrere hunderttausend Menschen beherbergt, die das von einer schweren Hungersnot betroffene Gebiet am Horn von Afrika verlassen mussten. In Vaduz traf Micheline Calmy-Rey Ende September am traditionellen Vierländertreffen die deutschen und österreichischen Bundespräsidenten Christian Wulff und Heinz Fischer sowie Fürst Alois von Liechtenstein. Ebenfalls Ende September nahm sie in Tunis am Task-Force-Treffen EU-Tunesien teil, das die europäischen Unterstützungsmöglichkeiten für eine nachhaltige Demokratisierung des Landes aufzeigen sollte. Auf Einladung der Aussenpolitischen Kommission des Europäischen Parlaments besuchte Micheline Calmy-Rey im Oktober Brüssel und erläuterte dem Parlament die Ziele der Schweizer Aussenpolitik. Mitte November stattete die Magistratin Kroatien einen offiziellen Besuch ab und wurde in Zagreb vom kroatischen Präsidenten Ivo Josipovic empfangen. Ebenfalls im November reiste sie nach Serbien, wo sie mit der politischen Führung des Landes zusammentraf. Den letzten Besuch im Ausland in ihrem Amtsjahr als Bundespräsidentin stattete Micheline Calmy-Rey der Türkei ab, wo sie in Ankara Präsident Abdullah Gül traf.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Volkswirtschaftsminister **Johann Schneider-Ammann** besuchte im Januar Ungarn und unterzeichnete dabei ein Projektabkommen im Umweltbereich. Im März stattete der Bundesrat Deutschland einen Antrittsbesuch ab. Beim Treffen mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle erläuterte er die Schweizer Haltung zur möglichen Weiterentwicklung des bilateralen Weges mit der EU. Der Vorsteher des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartements besuchte im April Indien, wo er die Verhandlungen über ein Freihandelsabkommen voranbringen wollte. Im Mai war Johann Schneider-Ammann in Brüssel zu Besuch, wo er unter anderem den EU-Agrarkommissar und den EU-Handelskommissar traf. Der Volkswirtschaftsminister unterzeichnete ein Abkommen mit der EU zum gegenseitigen Schutz von Ursprungsbezeichnungen (AOC). Im Juli besuchte er gemeinsam mit Bundespräsidentin Calmy-Rey Russland, wo sie zusammen mit dem russischen Präsidenten Medwedew eine Holcim-Zementfabrik einweihen. Schneider-Ammann hielt sich im Oktober zu einem Staatsbesuch in Brasilien auf, wo er verschiedene Minister zu bilateralen Gesprächen traf und ein Stagiaire-Abkommen unterzeichnete. Anschliessend besuchte er Chile, wo das duale Berufsbildungssystem

der Schweiz ein Gesprächsthema war. Ebenfalls stand das seit 2004 gültige Freihandelsabkommen auf der Agenda.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.06.2011
ANITA KÄPPELI

Das Parlament stimmte dem **DBA** mit Indien zu.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.10.2011
ANITA KÄPPELI

Die **indische Staatspräsidentin Pratibha Patil** stattete der Schweiz einen offiziellen Staatsbesuch ab. Sie wurde Anfang Oktober in Bern von sechs Bundesräten empfangen. Die Vertreter beider Länder unterzeichneten dabei ein Memorandum of Understanding für den Dialog betreffend Finanzfragen.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Doris Leuthard, ministre de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication s'est rendue en Chine à bord du vol inaugural Swiss Zürich-Pékin pour rencontrer cinq ministres chinois et intensifier ainsi les relations bilatérales entre les deux pays. Puis, elle a représenté la Suisse au Forum ministériel mondial sur l'environnement à Nairobi, forum qui visait notamment à préparer la Conférence de l'ONU sur le développement durable en juin. Elle a ensuite participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) au mois de juin. Enfin, la coopération sur les énergies renouvelables et les technologies efficaces a emmené la ministre à Moscou où elle a rencontré son homologue russe. Puis, la ministre s'est rendue à la Conférence mondiale sur la biodiversité à Hyderabad en Inde. Le dernier voyage a amené Doris Leuthard à la Conférence sur le climat de Doha qui visait la prolongation du protocole de Kyoto.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

La ministre de la justice et police, **Simonetta Sommaruga**, a pris part à une réunion du Comité mixte Schengen du Conseil des ministres de la Justice et des Affaires Intérieures (JAI) au Luxembourg. Elle a principalement dû fournir des explications concernant l'activation de la clause de sauvegarde décidée par le Conseil fédéral en avril. En juin, la ministre s'est rendue en Tunisie afin de signer un accord de coopération qui permettra de faciliter l'accès à des stages pour les jeunes professionnels, ainsi que d'accélérer le retour des ressortissants tunisiens. Lors de ce voyage, Simonetta Sommaruga a également visité un camp de réfugiés à la frontière tuniso-libyenne.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

La santé, la culture et la recherche ont été au programme du voyage en Inde du ministre de l'intérieur **Alain Berset**.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 12.06.2012
EMILIA PASQUIER

Simonetta Sommaruga a reçu son homologue tunisien **Rafik Abdelassef** à Berne afin de signer un partenariat migratoire avec la Tunisie.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 09.10.2012
EMILIA PASQUIER

La **restitution des fonds** de l'ancien dictateur Ben Ali-Trabelsi est restée un sujet de tension entre la Tunisie et la Suisse. Suite à une rencontre avec le chef du gouvernement tunisien, le maire de Genève, Rémy Paganí s'est engagé à écrire au Conseil fédéral pour faire avancer le dossier.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son

entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Delhi. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.02.2013
EMILIA PASQUIER

En février, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a fermement condamné l'**assassinat** de deux politiciens tunisiens, Chokri Belaid et Mohamed Brahmi, membres de partis de l'opposition.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.03.2013
EMILIA PASQUIER

L'accord sur la **promotion et la protection réciproque des investissements** avec la Tunisie a été adopté par les chambres fédérales (voir ici).

ANDERES

DATUM: 18.12.2013
EMILIA PASQUIER

Les relations entre la Suisse et la Tunisie ont encore et toujours été rythmées par la question de la restitution des **fonds de l'ancien dictateur Ben Ali-Trabelsi**; des fonds bloqués en Suisse depuis la révolution tunisienne. Bien que le ministère public de la Confédération se soit engagé à accélérer la restitution des fonds, le Conseil fédéral a décidé de bloquer les 60 millions de francs pour trois ans supplémentaires afin de laisser plus de temps aux enquêtes pénales en cours concernant l'origine de ces fonds.

ANDERES

DATUM: 07.02.2014
CAROLINE HULLIGER

Le 7 février, la **cérémonie à l'occasion de la promulgation de la nouvelle Constitution tunisienne** s'est tenue à Tunis. Comme le président de la Confédération était à Sotchi, c'est la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga qui s'y est rendue afin d'y représenter la Suisse. La vice-présidente du Conseil fédéral a souligné que cette nouvelle constitution représentait une étape majeure de la transition démocratique du pays et elle a ajouté que la Tunisie pouvait compter sur le soutien de la Suisse dans son processus de démocratisation.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.05.2015
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann s'est rendu **en Inde** du 15 au 17 mai. A Delhi, il a rencontré la ministre du commerce et de l'industrie Nirmala Sitharaman avec laquelle il a discuté des relations économiques bilatérales et des négociations de l'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Inde. Le chef du DEFR s'est ensuite déplacé à Bangalore dans le sud du pays où il a lancé les CTI Market Entry Camps, une initiative de la Commission de la technologie et de l'innovation (CTI) gérée par swissnex India visant à promouvoir l'implantation de start-ups suisses en Inde. Le Conseiller fédéral était accompagné d'une délégation de représentants d'entreprises suisses et de membres de gouvernements cantonaux et du Conseil national.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.11.2015
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.02.2016
AMANDO AMMANN

Im Februar 2016 empfing Bundespräsident Schneider-Ammann den tunesischen Präsidenten **Beji Caid Essebsi** in Bern für einen zweitägigen Staatsbesuch. Die guten Beziehungen zwischen der Schweiz und der noch jungen tunesischen Demokratie sollten weiter vertieft werden. Insbesondere versuchte man, neue Potenziale in den Wirtschaftsbeziehungen der beiden Länder – Tunesien liegt auf Platz 10 der wichtigsten Schweizer Handelspartner in Afrika – zu finden. Darüber hinaus wurden sechs gegenseitige Verpflichtungserklärungen unterschrieben, etwa zur Prävention von Extremismus, zu Visabestimmungen für diplomatisches Personal und zur Zusammenarbeit im Ausbildungsbereich.

Die während des Besuchs erfolgte Gründung einer schweizerisch-tunesischen Freundschaftsgruppe verdeutlichte die überaus positive Beziehung der beiden Staaten. Ziel der Gruppe, die von Alt-Bundesrat Samuel Schmid präsiert wird, ist es, staatliche und nicht-staatliche Akteure aus der Berufsbildung der beiden Länder miteinander zu vernetzen.³⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 19.09.2016
AUDREY BOVEY

Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux accepté le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention de sécurité sociale avec la République populaire de Chine**, respectivement en juin et septembre 2016. Tel que précisé par le conseiller fédéral Alain Berset devant la chambre des cantons, la convention en question s'inscrit dans le contexte du développement des relations de la Suisse avec ses partenaires économiques les plus importants sur le continent asiatique – des accords similaires ont à ce titre déjà été conclus avec le Japon, l'Inde et la Corée du Sud.³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.09.2019
AMANDO AMMANN

Mitte September 2019 stattete der **indische Präsident Ram Nath Kovind** der Schweiz einen eintägigen Besuch ab. Im Zentrum der Gespräche standen der Abschluss eines Freihandelsabkommens zwischen den EFTA-Staaten und Indien, worüber schon seit 2008 verhandelt wurde, sowie ein bilaterales Investitionsschutzabkommen. Vertiefte Kooperation fasste man in den Bereichen Schienenverkehr, Cleantech und erneuerbare Energien ins Auge. Die Vertreter beider Länder unterzeichneten nach Abschluss der offiziellen Gespräche mehrere Absichtserklärungen, um im Kampf gegen den Klimawandel zusammenzuarbeiten und die Wissenschaftskooperation auszubauen. Der Besuch von Präsident Kovind war der dritte Besuch eines indischen Staatsoberhauptes in den vergangenen 15 Jahren, nachdem bereits Abdul Kalam und Pratibha Patil in die Schweiz gereist waren.³⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.08.2021
AMANDO AMMANN

Im August 2021 publizierte der Bundesrat seine Botschaft zum **Sozialversicherungsabkommen mit Tunesien**. Nachdem man bereits 1996 erstmals über ein derartiges Abkommen verhandelt habe, habe man die Arbeiten daran erst 2012 fortgesetzt, erklärte er. Inhaltlich entspreche es den übrigen bilateralen Sozialversicherungsabkommen der Schweiz und beziehe sich vor allem auf die AHV. Es regle in Übereinstimmung mit internationalem Sozialversicherungsrecht die Gleichbehandlung der Staatsangehörigen, die Auszahlung von Renten im Ausland, die Anrechnung von Versicherungszeiten, die Unterstellung von Erwerbstätigen und die gegenseitige Verwaltungshilfe. Zudem beinhalte es eine Grundlage zur Betrugs- und Missbrauchsbekämpfung.³⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2021
AMANDO AMMANN

Der Ständerat nahm sich in der Wintersession 2021 des **Sozialversicherungsabkommens mit Tunesien** an. Paul Rechsteiner (sp, SG), der im Namen der SGK-SR das Wort ergriff, sprach sich für die Annahme des «Standardabkommens» aus. Dieses werde «keine übertrieben bedeutenden Folgen» haben, aber die soziale Sicherheit für tunesische Staatsangehörige in der Schweiz und für Schweizer Staatsangehörige in Tunesien regeln. Rechsteiner hob hervor, dass über hundert Schweizer Unternehmen mit schweizerischer Kapitalbeteiligung in Tunesien existierten, die rund 14'000 Personen beschäftigten. Die Kommission habe die Annahme des Abkommens einstimmig empfohlen, weil damit ein Rentenexport und die Anrechnung von Beitragszeiten in der ersten Säule möglich gemacht würden. Laut Rechsteiner stellt ein Sozialversicherungsabkommen zudem eine Voraussetzung für die weitere Entwicklung der bilateralen Wirtschaftsbeziehungen dar. Bundesrat Berset erklärte, dass das Abkommen keine Gesetzesänderung notwendig mache und die langfristigen Kosten auf CHF 2.7 Mio. geschätzt würden, wobei sich diese nur auf die Auszahlung der Renten ins Ausland bezögen. Wie zuvor schon Rechsteiner merkte auch Berset an, dass das Abkommen dem fakultativen Referendum unterliege. Die kleine Kammer nahm das Geschäft mit 35 zu 4 Stimmen deutlich an, nur einige Mitglieder der SVP-Fraktion sprachen sich dagegen aus.³⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.03.2022
AMANDO AMMANN

In der Frühjahrsession 2022 beschäftigte sich der Nationalrat als Zweitrat mit dem **Sozialversicherungsabkommen mit Tunesien**. Philipp Nantermod (fdp, VS), Kommissionssprecher der SGK-NR, erklärte der grossen Kammer, dass es im Abkommen um die Koordinierung der Systeme der AHV und der IV gehe. Man wolle damit einerseits Doppelversicherungen und andererseits Beitragslücken vermeiden. Die zusätzlichen Kosten für die AHV würden sich bis in 60 Jahren auf ungefähr CHF 2.7 Mio. belaufen, jedoch erwarte man erhebliche Einsparungen bei den Ergänzungsleistungen sowie bei den Zuschüssen zur Krankenversicherung und der Sozialhilfe. Seine Kommissionskollegin Yvonne Feri (sp, AG) fügte an, dass die Schweiz den Dialog mit Tunesien, trotz des unsicheren politischen Umfelds, aufrecht erhalte und damit den demokratischen Übergangsprozess und die wirtschaftliche Entwicklung unterstütze. Damit griff sie einem Minderheitsantrag Glarner (svp, AG) vor, der Nichteintreten forderte. Nationalrat Glarner begründete diesen Antrag mit der Lage in Tunesien, die von Korruption, Destabilisierung, islamischer Radikalisierung, Folter und Gewaltanwendung geprägt sei. Zudem werde Homosexualität gesetzlich unter Strafe gestellt, monierte er. Glarner brachte sein Unverständnis darüber zum Ausdruck, dass man mit einem Land ein Sozialversicherungsabkommen abschliessen wolle, gleichzeitig aber die Rückführung abgelehnter Asylbewerber aufgrund der dort vorherrschenden Umstände nicht durchführen könne. Er verwies in seinen Ausführungen auch auf eine Aussage seines SPK-NR-Kollegen Barrile (sp, ZH), wonach ehemalige tunesische Parlamentsmitglieder willkürlich verhaftet und verurteilt würden. Besagter Barrile warf Glarner daraufhin vor, das Kommissionsgeheimnis verletzt zu haben. Bundesrat Berset erinnerte die grosse Kammer daran, dass das Abkommen dem Vorteil der Bevölkerung beider Staaten gereiche. Der Minderheitsantrag würde somit primär Probleme für tausende tunesische Arbeitnehmende in der Schweiz und Schweizer Arbeitnehmende in Tunesien bedeuten. Er bat den Nationalrat daher, das Abkommen zu genehmigen. Der Minderheitsantrag auf Nichteintreten wurde mit 132 zu 54 Stimmen gegen den Widerstand der geschlossen auftretenden SVP abgelehnt. Auch bei der Gesamtabstimmung unterlag die SVP. Der Bundesbeschluss wurde mit 134 zu 54 Stimmen angenommen.

Die SVP wehrte sich auch in den darauf folgenden Schlussabstimmungen erfolglos gegen das Abkommen, das mit 140 zu 51 Stimmen im Nationalrat und im Ständerat mit 38 zu 3 Stimmen problemlos angenommen wurde.⁴⁰

Mitte November 2022 kündigte das EDA eine Reise von **Bundespräsident Cassis nach Malta** mit einer anschliessenden Teilnahme **am Frankophoniegipfel in Djerba** an. Am 18. November traf sich Bundespräsident Cassis mit dem maltesischen Aussenminister Ian Borg, um sich mit ihm über die bilateralen Beziehungen und die nichtständigen Sitze der beiden Länder im UNO-Sicherheitsrat zu unterhalten. Die beiden Kleinstaaten hatten sich zum Ziel gesetzt, gemeinsam für die Eindämmung der Folgen des Klimawandels als Konfliktursache und für die Förderung der Rolle der Frauen als Friedensakteurinnen zu kämpfen. Darüber hinaus wurde die Zusammenarbeit im digitalen Bereich gewürdigt. Die beiden Staaten hatten 2002 die DiploFoundation gegründet, eine NGO in Genf, die kleine und mittlere Staaten im Bereich der digitalen Diplomatie unterstützt. Anlässlich des 20-jährigen Jubiläums nahm Cassis am Summit on Digital Diplomacy and Governance teil. Am Rande des Treffens unterzeichneten die beiden Parteien das bilaterale Abkommen zur Umsetzung des zweiten Schweizer Beitrags an ausgewählte EU-Mitgliedstaaten.

Am Frankophoniegipfel im tunesischen Djerba nahmen rund 30 Staats- und Regierungschefinnen und -chefs teil. Hauptthema des Gipfels war die Digitalisierung und die Vielfalt des frankophonen Raums. Cassis betonte in seiner Rede die Bedeutung neuer Technologien bei der Verbesserung öffentlicher Dienstleistungen und der Lebensbedingungen armer Menschen. Die Frankophonie – die Gesamtheit der französischsprachigen Länder – könne mithilfe der Digitalisierung einen wichtigen Beitrag zur Umsetzung der Ziele der Agenda 2030 leisten, führte Cassis aus. Wie schon beim Staatsbesuch in Malta, wurde über die Stärkung der Rolle von Frauen und Jugendlichen in Friedens- und Entwicklungsprozessen gesprochen. Bundespräsident Cassis ging dabei vor allem auf deren Eingliederung durch Bildung und Beschäftigung ein und erwähnte diesbezüglich die Expertise der Schweiz in den Bereichen Bildung und Berufsbildung, die diese auch in der internationalen Zusammenarbeit einbringe. Der Bundespräsident warb an dem Anlass auch für das internationale Genf, insbesondere dessen Vorreiterrolle im Bereich der digitalen Gouvernanz.⁴¹

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Berufsbildung

Lors du Congrès international de la formation professionnelle, qui se tenait à Winterthur, le secrétaire d'Etat, Mauro Dell'Ambrogio, et le ministre indien, Rajiv Pratap Rudy, ont renforcé les liens déjà tissés entre la Suisse et l'Inde, dans le cadre de la **coopération en matière de formation professionnelle**. La signature d'un memorandum d'entente ponctue les excellentes années de relations bilatérales entre les deux pays.⁴²

- 1) BO CN, 1981, p. 1512; BO CE, 1981, p. 148 s.; BO CE, 1981, p. 320 ss.; BO CE, 1981, p. 418; BO CE, 1981, p. 442; BO CN, 1981, p. 1663 ss.; BO CN, 1981, p. 1734 s.; BO CN, 1981, p. 261; BO CN, 1981, p. 359 ss.; BO CN, 1981, p. 450 s.; BO CN, 1981, p. 486 s.; FF, 1980, III, p. 1161 ss.; FF, 1980, III, p. 120 ss.; FF, 1980, III, p. 1218 ss.; FF, 1981, II, p. 1233 ss.; FF, 1981, II, p. 625 ss.; FF, 1981, III, p. 470 ss.; FF, 1981, III, p. 478 ss.; TLM, 14.1., 15.10. et 23.12.81; Suisse, 18.1., 10.7. et 15.12.81; Bund, 19.1., 8.9., 9.9. et 10.9.8; NZZ, 24.1., 1.3., 30.3., 1.4., 3.4., 2.5., 8.5., 12.5., 16.5.81; 114, 19.5.81; 117, 22.5., 8.7., 15.10., 9.12., 14.12. et 15.12.81; CdT, 6.2.81; TA, 6.2., 15.6., 26.10. et 15.12.81; 24 Heures, 5.4., 30.4., 17.10. et 12.12.81; BaZ, 9.4., 1.6., 15.6., 29.6., 12.11. et 8.12.81; Ww, 22.4., 13.5., 2.9. et 23.12.81; JdG, 28.4. et 11.7.81; SCT, 15.7.81; L'Hebdo, 23.10. et 18.12.81; LNN, 14.12.81; Vr, 16.12.81; USS, 23.12.81; VO, 24.12.81.
- 2) Presse du 14.10. et 15.10.91.
- 3) BO CN, 1994, p. 2398 ss.; BO CE, 1994, p. 11 ss.; BO CE, 1994, p. 1178 ss.; BO CE, 1994, p. 845 ss.; BO CE, 1994, p. 847 ss.; BO CN, 1994, p. 796 ss.; FF, I, 1994, p. 125 ss.; FF, II, 1994, p. 1382 ss.; FF, II, 1994, p. 421 ss.; FF, II, 1994, p. 449 ss.; FF, II, 1994, p. 456 ss.; FF, IV, 1993, p. 490 ss.; FF, V, 1994, p. 221 ss.
- 4) SGT, 29.3.97; presse des 1-5.4.97
- 5) SGT, 20.11.98
- 6) LT, 25.11.00; Lib., 22.2.00; LT, 24.2.00; NZZ, 16.2.00
- 7) FF, 2000, p. 2357 ss., 2383 ss., 2431 ss., 3608 ss., 5107 ss.; BO CE, 2000, p. 460, 459 s., 493; BO CN, 2000, p. 1109
- 8) LT, 3.5.02; presse des 22, 23, et 24.4.02; presse du 5.6.02; presse du 2.7.02; NF, 28.10.02; NZZ, 26.11.02.
- 9) Presse des 11 et 12.2, des 8 et 9.7, des 20, 21.2 et 1.4, des 14 au 17.2, des 4 et 5.4.03; communiqué de presse du DFI du 15.4.03; presse du 8 au 12.7 et du 2.9.03; 24h, 20.10.03; presse du 31.10, du 7 au 11.11, du 19 au 25.11.03; communiqué de presse du DFI du 12.6.03.
- 10) SGT, 6.10.05; LT, 18.11.05.
- 11) Presse des 25-26.05.05.
- 12) Lib. et NZZ, 24.1.06; LT, 3.3.06; QJ, 4.4.06; LT et NZZ, 9.5.06.
- 13) QJ, 15.9.06; NZZ, 10.10.06; LT et NZZ, 11.10.06; LT, 2.12.06; 24h, 13.12.06.
- 14) LT, 16.11.06.
- 15) 24h, 12.2.07; NZZ, 6.3.07; NZZ, 10.4.07; communiqué de presse du CF, 8.5.07; presse du 12.6.07; communiqués de presse du DFAE du 9 au 17.7.07; communiqué de presse du CF, 19.9.07; communiqué de presse du CF, 27.9.07; presse du 8.11.07; NZZ, 10.11.07; LT, 16.11.07; communiqué de presse du CF, 14.12.07.
- 16) 24h, 9.2.07; LT, 28.2.07; Lib., 9.5.07; communiqué de presse du CF, 26.6.07; TA, 12.7.07; Lib., 8.8.07; communiqué de presse du CF, 3.11.07; communiqué de presse du CF, 15.11.07; communiqué de presse du CF, 23.11.07; communiqué de

presse du CF, 6.12.07.

17) LT, 5.2.08; NZZ, 7.2.08; communiqué de presse du DFE, 19.2.08; LT, 30.4.08 et 24h, 3.5.08; NZZ, 13.5.08; LT, 9.7.08 et presse du 13.7.08; LT, 5.9.08; LT, 19.11.08; NZZ, 25.11.08.

18) Communiqué de presse du DETEC, 7.2.08; communiqué de presse du DETEC, 2.3.08; communiqué de presse du DETEC, 10.4.08; communiqué de presse du DETEC, 16.4.08; communiqué de presse du DETEC, 18.4.08; communiqué de presse du DETEC, 23 et 29.5.08; communiqué de presse du DETEC, 14.10.08.

19) NZZ, 18.1.10; TG, 2.2.10; NZZ, 12.2.10; LT, 13.2.10; NZZ, 23.3.10, 27.4.10 et 5.5.10; QJ, 28.6.10; LT, 29.6.10 et 25.8.10; TA, 21.11.10; Lib., 16.11.10.

20) FF, 2010, p. 8067 ss.

21) FF, 2009, p. 6881 ss.; BO CE, 2010, p. 69 s.; BO CN, 2010, p. 1295.

22) Medienmitteilung EDA vom 19.1.11; TA, 25.1.11; Presse vom 4.2.11; Medienmitteilung EDA vom 8.2. und Presse vom 9.2.11; QJ, 12.2.11; Medienmitteilung EDA vom 11.3.11; NZZ, 1.4.11; Medienmitteilung EDA vom 11.4.11; NZZ, 31.5.11; NLZ und SoS, 3.6.11; Medienmitteilung EDA vom 16.6. und NZZ, 17.6.11; LT, 1.7.11; BaZ, 14.7.11; NZZ, 4.8.11; SN, 27.9.11; Medienmitteilung EDA vom 29.9.11; NZZ, 12.10.11; Medienmitteilung EDA vom 14.11.11; Medienmitteilung EDA vom 22.11.11; Medienmitteilung EDA vom 23.12.11.

23) NZZ, 21.1.11; NZZ, 16.3.11; LT, 7.4.11; TA, 18.5.11; BaZ, 14.7.11; BZ, 14.10.11; QJ, 19.10.11.

24) AB NR, 2011, S. 706 ff., 721 ff. und 1293; AB SR, 2011, S. 695 ff., 700 und 712; BBI, 2011, S. 4951 ff.

25) Medienmitteilung EDA und NZZ, 3.10.11.

26) NLZ, 14.02.12; Communiqué du DETEC du 17.2.12; Communiqué du DETEC du 28.6.12; Communiqué du DETEC du 4.7.12; Communiqué du DETEC du 1.10.2012; Communiqué du DETEC du 22.11.12.

27) AZ, 27.4.12; NLZ, 11.6.12.

28) Communiqué du DFI du 27.09.12.

29) 24H, 12.6.12.

30) TG, 9.10.12.

31) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.

32) Communiqué du DFAE, 07.02.14

33) Johann Schneider-Ammann en Inde

34) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève

35) Medienmitteilung Bundesrat vom 19.2.16; TG, 17.2.16; Blick, Lib, 19.2.16

36) BO CE, 2016, p. 557; BO CN, 2016, p. 1422; FF, 2016, p. 1159 ss.

37) Medienmitteilung EDF vom 13.9.19.; BaZ, 12.9.19; AZ, 13.9.19; AZ, TA, 14.9.19

38) BBI, 2021 2018

39) AB SR, 2021, S. 1201f.

40) AB NR, 2022, S. 23 ff.; AB NR, 2022, S. 625; AB SR, 2022, S. 252; Medienmitteilung SGK-NR vom 4.2.22

41) Medienmitteilung EDA vom 15.11.22; Medienmitteilung EDA vom 18.11.22; Medienmitteilung EDA vom 20.11.22

42) Communiqué de presse du SEFRI